



Centre national du livre

Hôtel d'Avejan

53 rue de Verneuil

75343 Paris cedex 07

Tél : 01 49 54 68 68

[Ce formulaire est téléchargeable sur le site Internet du CNL](#)

Partir en livre **la grande fête du livre pour la jeunesse**

Du 19 au 30 juillet 2017

Date limite de dépôt de dossier : lundi 23 janvier 2017

Le dossier doit être transmis dans sa version numérique **et** papier au département des relations extérieures du CNL.

Partir en livre, la grande fête du livre pour la jeunesse

Souhaitée par la ministre de la Culture et de la Communication, la troisième édition de *Partir en livre* se tiendra du 19 au 30 juillet 2017 sur tout le territoire. Elle est organisée par le Centre national du livre (CNL).

Promouvoir la lecture auprès des jeunes est l'ambition première de *Partir en livre*. Transmettre le plaisir de lire est au cœur des actions mises en œuvre pendant cette manifestation nationale, populaire et festive.

Partir en livre 2017, c'est :

- un événement national de lancement ;
- des événements régionaux labellisés, et donc soutenus financièrement par le CNL ;
- des événements référencés, soutenus en termes de communication par le CNL.

Le présent formulaire vous permet de présenter votre projet pour obtenir une labellisation et donc un soutien financier du CNL. Une seule demande par structure et par an peut être déposée dans ce cadre.

Pour en savoir plus

Un exemplaire **numérique et papier du présent dossier** (formulaire et pièces demandées) doivent être communiqués **au Centre national du livre** (contact ci-dessous) **et au Conseiller livre et lecture de la DRAC de la région où se déroulera l'événement.** **Consultez l'annuaire des conseillers des DRAC.**

Contacts

Centre national du livre / Hôtel d'Avejan / 53 rue de Verneuil / 75007 PARIS

Département des relations extérieures

01 49 54 68 62 / estelle.kesztenbaum@centrenationaldulivre.fr

Région

Demandeur

En application de l'article 27 de la loi n° 78-17 d u 6 Janvier 1978 dite "Informatique et Libertés", les informations recueillies à partir de ce formulaire, sans aucune obligation de votre part, sont nécessaires à l'enregistrement de votre demande par un système de traitement automatisé. Les services du CNL seront les seuls à pouvoir en disposer. Sur simple demande, vous pourrez accéder aux informations vous concernant et procéder en tant que de besoin aux rectifications que vous jugeriez souhaitables.

Modalités de la labellisation

Qui peut y participer ?

Toute personne morale, quel que soit son statut (association, librairie, bibliothèque, médiathèque, centre culturel et sportif, centre d'animations, collectivités, mairie, etc.) dont le siège social et les animations sont sur le territoire français, qui propose un événement auprès des enfants et des jeunes autour de la lecture.

Quels sont les critères ?

Un événement pourra être labellisé et s'inscrire dans le programme national de la manifestation s'il respecte les principaux critères suivants :

- S'inscrire dans les **dates** de la manifestation (19-30 juillet 2017).
- Avoir lieu sur le territoire français, sur des **sites « grand public » et passants** (plages, bases de loisirs, places, campings, piscines, parcs, jardins, etc.).
- Mobiliser tous les publics et spécifiquement **le jeune public**. Une attention particulière sera portée aux projets qui s'adressent aux adolescents et aux jeunes adultes.
- Témoigner de la réalisation d'opérations et/ou d'activités annuelles dans le domaine du livre et/ou de la jeunesse.
- Proposer des actions de **médiations ludiques, des démarches originales pour la lecture**.
- Programmer des **animations de qualité** et être attentifs à faire découvrir l'univers d'auteurs et d'illustrateurs de jeunesse.
- Offrir la possibilité de lire sur place et gratuitement.
- Rémunérer impérativement les auteurs lorsqu'ils participent à une animation (rencontre, ateliers, lectures, etc.). Vous pouvez retrouver sur le site du CNL les informations pratiques et des modalités pour rémunérer les auteurs : "[Comment rémunérer les auteurs ?](#)"
- Impliquer les **maillons locaux de la chaîne du livre** (auteurs, libraires, éditeurs, bibliothécaires, etc.). La participation d'au moins une **librairie indépendante** est un critère important.
- Mobiliser des relais dans le domaine du **tourisme, des loisirs, de l'action socio-culturelle**, etc.
- Disposer de partenaires locaux, publics (collectivités locales, etc.) et/ou privés.
- Communiquer sur ses animations en direction du grand public.
- Plus largement, la structure labellisée doit s'engager à **promouvoir *Partir en livre* en direction de tous les publics** et des professionnels du livre et de l'enfance.
- Une attention particulière sera apportée aux événements **mobilisant au-delà de leur cadre local** et jusqu'au niveau régional, selon deux critères principaux :
 - > la capacité avérée de déployer la communication et la visibilité de l'événement et de *Partir en livre* sur un large territoire ;
 - > la capacité de sensibilisation et de mobilisation d'autres acteurs de la région permettant le développement d'actions et d'animations référencées intégrées à *Partir en livre*.

La labellisation

Les événements régionaux labellisés bénéficieront d'un soutien financier et de la communication nationale mise en place par le Centre national du livre. Ils recevront également un kit de communication et seront invités à s'inscrire sur le site internet : www.partir-en-livre.fr. Ils devront autant que possible prendre en charge la diffusion et la coordination de *Partir en livre* au plan départemental et régional.

Constitution du dossier

Projets	<p>le formulaire de demande de subvention dûment complété</p> <p>le descriptif des animations qui font l'objet de la demande : thème, contenu, noms des intervenants, publics concernés, détail du calendrier par jour, etc.</p> <p>la liste de(s) la (les) librairie(s), de(s) bibliothèque(s) et des partenaires impliqués</p> <p>le bilan des opérations déjà réalisées pour "Partir en livre 2016" ou "Lire en short 2015" et/ou en faveur du livre et /ou de la jeunesse (thèmes, types d'opérations, contenu, intervenants, publics ciblés, partenaires financiers, lieux, etc.)</p>
Budgets	<p>le budget prévisionnel du projet, mentionnant le montant de la rémunération des auteurs invités, les partenaires financiers et les subventions sollicitées (les dépenses et les recettes doivent être en équilibre) identifié, daté et signé</p> <p>le budget réalisé 2016 de la structure, identifié, daté et signé</p>
Documents administratifs	<p>le compte d'exploitation de l'exercice précédent (identifié et signé)</p> <p>les statuts, la liste du conseil d'administration ou du bureau pour les associations</p> <p>le relevé d'identité bancaire (avec IBAN et BIC)</p> <p>la copie de la déclaration auprès de la préfecture ou de la publication au Journal Officiel</p> <p>si vous avez participé à "Partir en livre 2016" ou à "Lire en short 2015" une attestation précisant le montant et le mode de rémunération (droits d'auteur, honoraires, salaires) des auteurs invités</p> <p>une attestation sur l'honneur précisant le montant et le mode de rémunération des auteurs invités sera envoyée au CNL dans les deux mois suivant la fin de la manifestation.</p>

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR

Dénomination de la structure

Nature juridique*

Numéro de siret

*association loi 1901, collectivité territoriale, établissement public, fondation, société commerciale, etc.

Signataire

Contact

Adresse postale

Mail

Page Facebook

Compte Twitter

Tél (fixe)

Tél (portable)

PROJET

Titre de la manifestation

Dates des animations

Descriptifs des animations (thème, contenu, noms des auteurs, illustrateurs et intervenants (pressentis ou confirmés) publics concernés, détail du calendrier par jour, etc. **Un programme doit être joint au dossier.**

Librairies présentes
(préciser les villes)

Partenaires sollicités (collectivités, bibliothèques, centres d'animation, etc)

Budget

Coût global de l'opération

Rémunération des auteurs *

* auteurs, illustrateurs, etc. [Consultez le guide "Comment rémunérer les auteurs ?"](#)

Montant demandé

S'agit-il d'une première demande présentée au CNL

oui
non

Avez-vous participé à "Partir en livre 2016" ou à "Lire en short 2015"

oui, labellisé (soutenu financièrement par le CNL)
oui, référencé (sur le site internet)
non

Avez-vous déjà bénéficié d'un soutien du CNL ? Si oui pour

aide aux librairies
aide aux organisateurs de manifestations
aide aux bibliothèques

La structure s'engage, si une aide est accordée, à faire figurer le logo du CNL (téléchargeable sur le site du CNL) et les éléments visuels (logo, affiche et mentions des réseaux sociaux et du site de "Partir en livre") de la manifestation nationale en respectant sa charte d'utilisation sur tous les supports de communication liés à l'événement. [Le logo et la charte d'utilisation sont téléchargeables sur le site de "Partir en livre".](#)

Fait à

le